

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

OBJET :

APPROBATION DU
BUDGET PRIMITIF
2024 - BUDGET
PRINCIPAL

N° CC_2024_0010

Séance du : mercredi 27 mars 2024

Convocation du : 14 mars 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Alain LETESSIER, Marie-Jeanne MILLERET, Julien BEAUCHOT

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Ines AYEYB par Mylène SAILLET RAPHOZ, Maryline BOUCHÉ par Pascal SAUGE, Djamel DJADEL par Gabriel DOUBLET, Chadia LIMAM par Christian DUPESSEY, Louiza LOUNIS par Michel BOUCHER, Bernard BOCCARD par Claude ANTHONIOZ, Paulette CLERC par Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Joanny DEGUIN par Anne FAVRELLE, Nadine JACQUIER par Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI par Julien BEAUCHOT

Excusés :

François LIERMIER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Matthieu LOISEAU, Pascale MAYCA, Amine MEHDI

Vu la délibération n°CC_2023_0174 du 20 décembre 2023 « Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 applicable au budget Principal, au budget des ordures ménagères et au budget de l'immobilier d'entreprises »

Vu la délibération n°CC_2024_0003 « Adoption d'un règlement budgétaire et financier »

Vu l'article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Président d'Annemasse-Agglo expose au Conseil Communautaire le projet de budget primitif 2024 du budget Principal.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

Pour :43

Contre :1

Abstention : 6

DECIDE :

D'APPROUVER le budget primitif 2024 du budget Principal équilibré à :

Section de fonctionnement	64 713 959,64 €
Section d'investissement	26 347 538,47 €

D'AUTORISER le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50 %

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET

Date de signature : 29/03/2024

Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI

Date de signature : 29/03/2024

Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

SLO



Agglomération de la Vallée de la Sarthe

Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)
Le 11/03/2024

1 - BP 2024 - STRUCTURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023		BP 2024		VARIATION BP 2024		STRUCTURE BP 2024	
	Montant	Structure	Montant	Structure	Montant	Structure	Montant	Structure
Charges à caractère général	9 694 558,00 €	17%	9 629 374,00 €	15%	-1%	15%		
Frais de personnel	16 960 000,00 €	30%	18 213 225,00 €	28%	7,39%	28%	Effet report postes 2023 et réformes 2023 (revalorisation SMIC, indemnité résidence, point d'indice) + création 5 postes + réformes 2024 (+ 5 points d'indice)	
Attributions de compens., FPIC et FNGIR	8 783 554,00 €	15%	8 465 210,00 €	13%	-4%	13%		
Taxe de séjour	500 000,00 €	1%	800 000,00 €	1%	60%	1%		
Subvention budget Assainissement Eaux Pluviales	1 234 010,00 €	2%	2 335 431,00 €	4%	89%	4%		
Subvention budget Immobilier d'Entreprises	325 202,00 €	1%	489 801,00 €	1%	51%	1%		
Subvention budget Transports Urbains	3 366 937,00 €	6%	3 602 337,00 €	6%	7%	6%		
Subvention budget Tramway	1 489 727,00 €	3%	2 168 959,00 €	3%	46%	3%		
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	2 846 121,00 €	5%	2 959 966,00 €	5%	4%	5%		
Syndicat Mixte pour l'Aménagement des Abords de l'Arve (SM3A)	1 659 088,00 €	3%	1 689 310,00 €	3%	2%	3%		
Pôle Métropolitain	725 672,00 €	1%	806 000,00 €	1%	11%	1%		
Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS)	585 000,00 €	1%	692 000,00 €	1%	18%	1%		
GLCT Téléphonique du Saïève	266 175,00 €	0%	522 000,00 €	0%	96%	1%		
Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil (SIGETA)	386 240,00 €	1%	436 500,00 €	1%	13%	1%		
EPIC Tourisme	250 000,00 €	0%	247 441,00 €	0%	-1%	0%		
Participation aux organismes de regroupement	6 718 296,00 €	12%	7 353 217,00 €	11%	9%	11%		
Subventions	1 586 385,00 €	3%	1 723 187,00 €	3%	9%	3%		
Charges financières	417 265,00 €	1%	499 960,00 €	1%	20%	1%		Nouvel emprunt fin 2023 pour 1,5M€
Autres dépenses de fonctionnement	484 221,00 €	1%	1 106 426,00 €	2%	128%	2%		Dont remboursement trop perçu TH 365K€, dont annulation titre sur exercice antérieur 105K€, dont droit d'informatique en nuage 245K€
Sous total	51 560 155,00 €	91%	56 387 127,00 €	87%	9%	87%		
Amortissements	4 642 915,00 €	8%	5 240 270,00 €	8%	13%	8%		
Virement à la section d'investissement	525 097,00 €	1%	3 086 562,64 €	5%	488%	5%		
Sous total	5 168 012,00 €	9%	8 326 832,64 €	13%	61%	13%		
TOTAL GENERAL	56 728 167,00 €	100%	64 713 959,64 €	100%	14%	100%		



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Villages Agglomération

**Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)**

Le 11/03/2024

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 074-20001773-20240329-CC-2024_0010-DE

SLO

2 - BP 2024 - STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	STRUCTURE BP 2023	BP 2024	% DE VARIATION BP 2024/BP 2023	STRUCTURE BP 2024	Prévisions
TAFNB, TFNB, TF, THRS, CFE et fraction TVA	22 811 950,00 €	40%	28 212 000,00 €	24%	45%	augmentation de 2 points (de 0,5% à 2,5%) sur la TFB (+3M€) et 5 points (de 16,68% à 21,68%) sur la THRS (+1 M€)
Fraction de TVA pour compensation CVAE	5 635 400,00 €	10%	6 524 000,00 €	16%	10%	
TASCOM	2 604 000,00 €	5%	2 665 000,00 €	2%	4%	
IFER	284 000,00 €	1%	302 000,00 €	6%	0%	
Attribution de compensation	931 633,00 €	2%	931 633,00 €	0%	1%	
Taxe GEMAPI	1 659 088,00 €	3%	1 689 310,00 €	2%	3%	
Autres fiscalités reversées	215 000,00 €	0%	120 000,00 €	-44%	0%	
Taxe de séjour	500 000,00 €	1%	800 000,00 €	60%	1%	
Recettes de fiscalités	34 641 071,00 €	61%	41 243 943,00 €	19%	64%	
Atténuation de charges	225 870,00 €	0%	237 163,50 €	5%	0%	Remboursement sur rémunération de personnel
Allocations compensatrices	1 965 046,00 €	3%	2 010 722,00 €	2%	3%	
DGF	3 598 770,00 €	6%	3 625 000,00 €	1%	6%	
Dotations de compensation	3 912 330,00 €	7%	3 900 000,00 €	0%	6%	
FCTVA	51 134,00 €	0%	58 160,00 €	14%	0%	
Subventions	1 245 944,00 €	2%	1 245 322,00 €	0%	2%	
Fonds genevois	5 500 000,00 €	10%	5 900 000,00 €	7%	9%	
Autres produits	3 792 592,00 €	7%	3 837 200,00 €	1%	6%	Loyers 1 449 K€ ; refacturations 2 388K€
Remboursement int. Prêts	55 625,00 €	0%	42 632,00 €	-23%	0%	Participation des budgets annexes à l'hôtel d'Agglo
Sous total	54 988 382,00 €	97%	62 100 142,50 €	13%	96%	
Opération d'ordre transfert entre sections	1 739 785,00 €		1 676 177,00 €	-4%	3%	
Excédent exercice 2023	0,00 €		937 640,14 €	-	1%	
Sous total	1 739 785,00 €	3%	2 613 817,14 €	50%	4%	
TOTAL GENERAL	56 728 167,00 €	100%	64 713 959,64 €	14%	100%	



Direction des Finances,

de la prospective et de l'évaluation (DFPE)

Le 11/03/2024

3 - BP 2024 - SYNTHESE INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2024	OBSERVATIONS
Chapitre 10 - Dotations	0,00 €	157 609,00 €
Chapitre 16 - Emprunts et cautions	1 144 280,00 €	1 161 640,00 €
Chapitre 20 - Etudes et insertions	813 715,00 €	1 061 530,00 €
Chapitre 204 - Subventions versées	1 996 690,00 €	1 298 430,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	5 160 186,00 €	3 054 369,00 €
Chapitre 23 - Travaux en cours	1 562 600,00 €	1 178 020,00 €
Chapitre 26 - Participations	0,00 €	1 000,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	181 300,00 €	160 710,00 €
APCP Pole d'échange multimodal	456 000,00 €	0,00 €
APCP Contournement Ville la Grand	2 101 000,00 €	473 500,00 €
APCP Voie Verte	114 800,00 €	170 378,00 €
APCP ViaRhona	1 865 100,00 €	2 729 556,00 €
APCP Aide à la Pierre	900 000,00 €	1 200 000,00 €
APCP Gymnase de Vétraz Monthoux	1 044 000,00 €	3 600 000,00 €
APCP Contrat de Performance Energétique Gymnases	55 500,00 €	417 000,00 €
Chapitre 4581 - Investissement sous mandat	179 559,00 €	28 400,00 €
Sous total dépenses réelles	17 574 730,00 €	16 692 142,00 €
Chapitre 040 - Opérations de transfert entre sections	1 739 785,00 €	1 676 177,00 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	2 500 000,00 €	2 596 566,00 €
Sous total dépenses d'ordre	4 239 785,00 €	4 272 743,00 €
SOUS TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	21 814 515,00 €	20 964 885,00 €
DEFICIT ANTERIEUR		1 469 161,08 €
RESTES A REALISER		3 913 492,39 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	21 814 515,00 €	26 347 538,47 €
RECETTES		
Chapitre 024 - Produit des cession d'immo.	226 750,00 €	20 000,00 €
Chapitre 10 - FCTVA, taxe aménagement, dons et legs	1 760 203,00 €	3 966 501,51 €
Chapitre 13 - Subventions	6 606 845,00 €	5 980 058,00 €
Chapitre 16 - Emprunts	4 861 786,00 €	840 117,36 €
Chapitre 16 - Cautions	9 300,00 €	4 000,00 €
Chapitre 20 - Etudes et insertions	16 200,00 €	316 500,00 €
Chapitre 27 - Autres immos financières	485 860,00 €	1 011 850,00 €
Chapitre 4582 - Investissement sous mandat	179 559,00 €	51 817,00 €
Sous total recettes réelles	14 146 503,00 €	12 190 843,87 €
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	525 097,00 €	3 086 562,64 €
Chapitre 040 - Amortissements	4 642 915,00 €	5 240 270,00 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	2 500 000,00 €	2 596 566,00 €
Sous total recettes d'ordre	7 668 012,00 €	10 923 398,64 €
SOUS TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	21 814 515,00 €	23 114 242,51 €
RESTES A REALISER		3 233 295,96 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 193 109,00 €	26 347 538,47 €



Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)
Le 11/03/2024

Envoyé en préfecture le 02/04/2024
Reçu en préfecture le 02/04/2024
Publié le
ID : 074-200011773-20240329-CC1_2024_0010-DE

4 - BP 2024 - DETAIL DEPENSES INVESTISSEMENT

ART	DEPENSES	GEST.	DESTINATION	N°OPERAT	MONTANT ARBITRAIRE PROPOSE	COMMENTAIRES
Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections						
13911	SUBV. EQUIP. TRANSF. ETAT	FIN	SIEGE SOCIAL	ASS	1 265 177,00	Reprises de subventions
198	NEUTRALISATIONS DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS	FIN	SUBV RESEAUX EAUX PLUVIALES	ORP	167 000,00	
198	NEUTRALISATIONS DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS	FIN	SUBV TRAMWAY	OTW	174 500,00	
21351	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	BAT	BATIMENT DIVERS	TBT	25 000,00	
21351	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	EV	ESPACES VERTS	TEV	16 000,00	Travaux en régie
21351	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	VRDSER	VOIRIE RESEAUX DIVERS	TVRD	28 500,00	
Chapitre 041 Opérations d'ordre internes à la section d'investissement						
2111	TERRAINS NUS	FIN	COLLEGE DE VETRAZ	OS11	96 566,00	Ecriture ordre régul règlement direct Etablissement Public Foncier vente Terrain
2313	CONSTRUCTIONS	FIN	SIEGE SOCIAL	ASS	2 500 000,00	Remboursements avances et intégrations études
Chapitre 10 Dotations						
10222	F. C. T. V. A.	FIN	PEM Pôle d'échange multimodal	OAMT41	157 609,00	Remboursement FCTVA Regu PEM 2023 et régul rue de la Fraternité
Chapitre 16 Remboursement d'emprunts et cautions						
1641	EMPRUNTS EN EUROS	FIN	OPERATIONS FINANCIERES	AFI2	139 520,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	FIN	SIEGE SOCIAL	ASS	613 700,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	FIN	EHPAD LA KAMOURASKA	OSO32	103 550,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	FIN	CUCS	OSO53	51 500,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	FIN	HABITAT SOCIAL ADAPTE 3 NOYERS VETRAZ HT	OSO582HT	17 900,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	FIN	CHUS - REHABILITATION	OSO591	42 600,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	FIN	GYMNASSE DU LEP	OSP56	105 300,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	FIN	VOIRIE STRUCTURANTE	OVR41	70 700,00	
165	REMB. CAUTION PREVISION	PATADM	SIEGE SOCIAL	ASS	2 500,00	Prévision de remboursement cautions
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	PATADM	CITE DE LA SOLIDARITE	OAMT12	500,00	Prévision de remboursement cautions
165	REMB. CAUTION GRAND FORMA	PATADM	FORMATION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OSO553	500,00	Prévision de remboursement cautions
165	REMB. CAUTION GRAND FORMA	PATADM	HABITAT SOCIAL ADAPTE MACHILLY	OSO581HT	500,00	Prévision de remboursement cautions
168741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	FIN	MANOIR DES LIVRES - BIBLIOTHEQUE PATRIMONIALE	OAC50	8 220,00	Remboursement capital emprunts Manoir des Livres à Lucinges
168741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	FIN	MAISON BUTOR - MAISON DE L'ECRIVAIN	OAC51	4 650,00	remboursement capital emprunts bibliothèque Michel Butor à Lucinges
					1 676 177,00	
					2 596 566,00	
					157 609,00	
					1 161 640,00	

02 AVR. 2024

MONUMENT
ANCIEN
PROPOSÉ

PROPRETÉ

DESTINATION

GEST.

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles 1 061 530,00

AN	LIBÉ	NTCI	SYST. INFO GEOGRAPHIQUES	SIG	3 350,00	ACHAT CADASTRE 2021 à 2024
202	FRAIS LIÉS NUMÉRIISATION CADASTRE					
2031	FRAIS D'ÉTUDES	AMTER	ESPACES NATURELS	OAMT143	80 000,00	- Plantations haies en lien CTENS 40 000 € - Restauration zones humides 30 000 € - Projet national d'actions en faveur des espèces menacées 30 000 €
2031	FRAIS D'ÉTUDES	AMTER	COLLEGE DE VETRAZ	OSC11	10 712,00	Etudes environnementales liées à la construction du collège de Vétraz-Monthoux Elaboration d'une notice de diagnostic du site pour réaliser les travaux
2031	FRAIS D'ÉTUDES	DPA	SIEGE SOCIAL	ASS	6 000,00	Audit énergétique pour analyse du fonctionnement et propositions d'amélioration
2031	FRAIS D'ÉTUDES	DPA	SIEGE SOCIAL	ASS	22 000,00	Etudes pour le projet de réaménagement du hall d'accueil de l'hôtel d'Agglo
2031	FRAIS D'ÉTUDES	DPA	EHPAD LES GENTIANES	OSO31	7 200,00	Etude de faisabilité végétalisation du patio
2031	FRAIS D'ÉTUDES	DPA	EHPAD LES GENTIANES	OSO31	15 000,00	Diagnostic énergétique
2031	FRAIS D'ÉTUDES	DPA	EHPAD LA KAMOURASKA	OSO32	15 000,00	Diagnostic énergétique
2031	FRAIS D'ÉTUDES	DPA	BATIMENT DIVERS	TBT	18 000,00	Etude de cadrage de la gestion du confort d'été sur l'ensemble des sites
2031	FRAIS D'ÉTUDES	DPA	BATIMENT DIVERS	TBT	10 000,00	Photovoltaïque : étude de faisabilité sur 5 toitures
2031	FRAIS D'ÉTUDES	DPA	BATIMENT DIVERS	TBT	9 000,00	Etudes structure en vue d'implantation de toitures photovoltaïques : Espace Vuarnoz, PST (bureau TP2A)
2031	FRAIS D'ÉTUDES	DPA	BATIMENT DIVERS	TBT	16 500,00	Etude technique et juridique sur les pistes de montage des projets photovoltaïques
2031	FRAIS D'ÉTUDES	DPA	BATIMENT DIVERS	TBT	20 000,00	Etude environnementale en amont du projet de centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne décharge de Bonne
2031	FRAIS D'ÉTUDES	DPA	BATIMENT DIVERS	TBT	15 000,00	Budget pour études et diagnostics divers (plans, diagnostics amiante, BCT...)
2031	FRAIS D'ÉTUDES	INFRA	Déplacement accessibilité	OAMT20	10 000,00	Etude de faisabilité du terminus ligne 8 (Pas de l'Échelle)
2031	FRAIS D'ÉTUDES	INFRA	NOEUD D'ETREMBIERES - GAILLARD INDUSTRIE	OVARA41	36 720,00	Mission avant projet
2031	FRAIS D'ÉTUDES	INFRA	NOEUD D'ETREMBIERES - GAILLARD INDUSTRIE	OVARA41	14 688,00	Géomètre
2031	FRAIS D'ÉTUDES	MOB	PDU	OAMT2	270 100,00	Révision du Plan de Déplacement Urbain PDU/Plan Des Mobilités PDM Convention avec l'observatoire de la qualité de l'air ATMO pour l'évaluation environnementale du PDU 9100€ Etude de plan de circulation transfrontalier de Moillesullaz à Cara 25 000€ Etude harmonisation arrêtés de circulation 15 000€ Etude Zone à faible émission (ZFE) : études réglementaire pour la mise en place, réalisation d'ateliers thématiques et de réunions publiques 61 000€ Etude de mobilité pour impact circulation TRAM à 6 minutes sur le 1er tronçon 20 000€ Enquête Origines - Destinations aux frontières 13 000€ Mise à jour étude Signalisation lumineuse tricolore Carrefour Douane de Veyrier 15 000€ Etude transit poids lourds 15 000€
2031	FRAIS D'ÉTUDES	MOB	VELO	OAMT24	50 000,00	Etudes - Priorisation / chiffrages des différents axes + Ecosystème vélo cyclable
2031	FRAIS D'ÉTUDES	MOB	VELO	OAMT24	20 000,00	Etude de faisabilité sur un itinéraire entre Arve et Salève et Annemasse Agglo
2031	FRAIS D'ÉTUDES	NTCI	SIEGE SOCIAL	ASS	5 000,00	Etude préliminaire pose fourreaux passerelle ZAC Etoile
2031	FRAIS D'ÉTUDES	NTCI	MUTUALISATION INFORMATIQUE ANNEMASSE GYMNASSE COLLEGE DE VETRAZ	AVA	5 000,00	Etude préliminaire pose fourreaux passerelle ZAC Etoile
2031	FRAIS D'ÉTUDES	PATADM	TRANSVERSAL ZONES ECONOMIQUES	OSP59	2 000,00	Déménagement écosystème (faune et flore) suite à construction collège dans le cadre des mesures "Eviter Réduire Compenser"
2031	FRAIS D'ÉTUDES	TRVN	TRANSVERSAL ZONES ECONOMIQUES	OEC51	1 000,00	Investigation amiante HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques)

AN	DEPENSES	GEST.	DESTINATION	INOPERAT.	MONTANT ARBITRAGE PROPOSE
2031	FRAIS D'ETUDES	TRVN	ZONE DE LA CHATELAINNE - GATILLARD	OEC57	25 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	TRVN	ZONE DES GRANDS BOIS - ANNEMASSE	OEC59	5 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	TRVN	ZONE DU MONT BLANC - ANNEMASSE	OEC60	3 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	TRVN	ZONE DU MONT BLANC - VILLE LA GRAND	OEC62	36 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	TRVN	ACTIONS MIGRANTS	OSO50	6 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	TRVN	GENS DU VOYAGES	OSO52	2 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	TRVN	HABITAT SOCIAL ADAPTE MACHILLY	OSO581HT	2 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	TRVN	HABITAT SOCIAL ADAPTE PEYREUSES CRANVES SALES	OSO584HT	5 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	TRVN	VOIRIE STRUCTURANTE	OVR41	15 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION	MARCHE	SIEGE SOCIAL	ASS	12 000,00
2051	LOGICIELS	COM	Piscine (TTC)	OSP90	15 000,00
2051	LOGICIELS	NTCI	SIEGE SOCIAL	ASS	165 000,00
2051	LOGICIELS	NTCI	MUTUALISATION INFORMATIQUE ANNEMASSE	AVA	105 000,00
2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	NTCI	SYST. INFO GEOGRAPHIQUES	SIG	2 260,00
Chapitre 204. Subventions d'équipement versées					
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	AMTER	COMMERCE	OAMT11	50 000,00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	PLH	AIDES A LA PIERRE	OSO63	591 430,00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	PLH	RÉHABILITATION DU PARC PRIVE	OSO66	65 570,00
2324	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	PLH	AIDES A LA PIERRE	OSO63	591 430,00
Chapitre 21. Immobilisations corporelles					
2111	TERRAINS NUS	PATADM	TECHNOSITE ALTEA - JUVIGNY	OEC55	5 000,00
2111	TERRAINS NUS	PATADM	COLLEGE DE ST CERGUES	OSC12	10 000,00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	PATADM	PROJET URBAIN ETOILE	OAMT42	2 000,00
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	EV	Espace Pierre MARTIN	OSO4	1 000,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	AMTER	AGRICULTURE	OAMT142	10 000,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	AMTER	COLLEGE DE VETRAZ	OSC11	106 404,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	TRVN	TECHNOSITE ALTEA - JUVIGNY	OEC55	20 400,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	TRVN	ZONE DU MONT BLANC - VILLE LA GRAND	OEC62	7 200,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	TRVN	ACTIONS MIGRANTS	OSO50	162 000,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	TRVN	GENS DU VOYAGES	OSO52	10 000,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	TRVN	HABITAT SOCIAL ADAPTE PEYREUSES CRANVES SALES	OSO584HT	490 000,00
					1 298 430,00
					3 054 369,00

AN	DÉPENSES	GEST	DESTINATION	NOTIF	MONTANT ARRONDI À PROX
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	TRVN	PLAINE DES SPORTS	OSP3	25 000,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	TRVN	VOIRIE DES COMMUNES	OVR2	2 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	BAT	Police Mutualisée	AFI43	1 200,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	BAT	ECOLE DES BEAUX ARTS	OAC3	3 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	BAT	EHPAD LA KAMOURASKA	OSO32	10 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	BAT	Espace Pierre MARTIN	OSO4	10 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	BAT	MAISON DE L'HABITAT	OSO65	1 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	BAT	GYMNASE P. LANGEVIN	OSP55	2 500,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	BAT	Piscine (TTC)	OSP90	1 500,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	BAT	PARC DES SERVICES TECHNIQUES	TPST	8 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	DPA	SIEGE SOCIAL	ASS	25 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	DPA	EHPAD LES GENTIANES	OSO31	15 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	DPA	EHPAD LES GENTIANES	OSO31	10 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	DPA	Espace Pierre MARTIN	OSO4	93 750,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	DPA	ACTIONS MIGRANTS	OSO50	50 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	DPA	TENNIS DES VERCHERES	OSP1	52 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	DPA	PARC DES SERVICES TECHNIQUES	TPST	5 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	EV	EHPAD LES GENTIANES	OSO31	2 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	EV	EHPAD LA KAMOURASKA	OSO32	1 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	TRVN	PLAN DE DEPLACEMENT DES ADMINISTRATIONS	PDA	29 200,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	VRDSER	ECOLE DES BEAUX ARTS	OAC3	2 500,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	VRDSER	EHPAD LES GENTIANES	OSO31	5 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	VRDSER	EHPAD LA KAMOURASKA	OSO32	3 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	VRDSER	Gymnase R . BAZ	OSP52	6 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	VRDSER	GYMNASE P. LANGEVIN	OSP55	3 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	VRDSER	GYMNASE DU LEP	OSP56	1 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	VRDSER	Piscine (TTC)	OSP90	11 500,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	VRDSER	Piscine (TTC)	OSP90	11 500,00
21352	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	BAT	HABITAT ADAPTE RUE DES JARDINS	OSO58	20 000,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	TRVN	ZONE DES VOUARDS - ST CERGIUES	OEC52	80 000,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	TRVN	ZONE DE BORLY - CRANVES SALES	OEC54	327 500,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	TRVN	ZONE DES ERABLES - VETRAZ MONTHOUX	OEC56	12 000,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	TRVN	ZONE DE LA CHATELAINNE - GAILLARD	OEC57	105 000,00

ART.	DEBENSES	GEST.	DESTINATION	NOBRAT.	MONTANT ARBITRAIRE PROPOSE
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	TRVN	ZONE DU MONT BLANC - VILLE LA GRAND	OEC62	8 500,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	TRVN	VOIES VERTES	OVRA3	10 000,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	TRVN	VIA RHONA	OVRA5	4 000,00
21533	RESEAUX CABLES	NTCI	SIEGE SOCIAL	ASS	35 000,00
21533	RESEAUX CABLES	NTCI	MUTUALISATION INFORMATIQUE ANNEMASSE	AVA	15 000,00
21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE	BAT	GYMNASE J.BALMAT	OSP53	5 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	BAT	SIEGE SOCIAL	ASS	8 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	BAT	MAISON MOBILITE HT	OAMT41HT	800,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	BAT	EHPAD LES GENTIANES	OS031	10 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	BAT	ACCUEIL DE JOUR	OSO531	20 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	BAT	Maison de la Justice	OS054	1 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	BAT	GARAGE AGGLO	TPA	7 500,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	BAT	PARC DES SERVICES TECHNIQUES	TPST	6 500,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	BAT	PARC DES SERVICES TECHNIQUES	TPST	7 500,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	CHB	Piscine (TTC)	OSP90	122 300,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	CHB	BIEN-ETRE (HT)	OSP91	8 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	EBAG	ECOLE DES BEAUX ARTS	OAC3	3 850,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	ENTLOC	Piscine (TTC)	OSP90	4 500,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	ENTLOC	BATIMENT DIVERS	TBT	6 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	EQUIPSP	DIVERS SPORTS	OSP8	8 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	EV	ESPACES VERTS	TEV	9 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	EV	ESPACES VERTS	TEV	2 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	GARAGE	GARAGE AGGLO	TPA	35 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	TRVN	PLAN DE DEPLACEMENT DES ADMINISTRATIONS	PDA	4 500,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	VOI	VOIRIE DES COMMUNES	OVRA2	36 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	VRDSER	Gymnase H.BELLVIER	OSP51	1 500,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	VRDSER	Gymnase R. BAZ	OSP52	1 500,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	VRDSER	GYMNASE J.BALMAT	OSP53	6 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	VRDSER	GYMNASE CRANVES-SALES	OSP57	2 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	VRDSER	FOYER DES VOJIRONS	OSP58	1 000,00

CHAPITRE	DÉSIGNATION	DESTINATION	N° OPÉRAT	MONTANT ARBITRAGE PROPOSÉ	DEBTS	DEBTS	DEBTS	DEBTS	DEBTS
Chapitre 23 Immobilisation en cours									
2313	CONSTRUCTIONS	DPA	OSO50	95 000,00					Maisons route des Chausseurs à Cranves Sales : désamiantage/démolition
2313	CONSTRUCTIONS	DPA	OSP57	8 000,00					Fin de travaux de remplacement des radiants
2313	CONSTRUCTIONS	DPA	OSP90	309 600,00					Reprise complète des installations d'éclairage (luminaires + commandes) pour réaliser des économies d'énergie
2315	INSTALLATION, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH	INFRA	OAMT20	13 000,00					Etude passerelle Gymnase de Vétraz
2315	INSTALLATION, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH	INFRA	OAMT41	27 070,00					Solde marché de travaux par/s Nord et Sud + marquage au sol résine + division parcellaire + traitement renouée du Japon
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS	FIN	OAMT41	725 350,00					Régularisation comptable rue de la Fraternité
Chapitre 26 - Immobilisation financières									
261	TITRES DE PARTICIPATION	AMTER	OAMT142	1 000,00					Adhésion capital d'une société coopérative mixte SCIC Ceinture verte
Chapitre 27 Autres immobilisations financières									
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	BAT	OSP59	710,00					Régularisation comptable location box 2023
2764	CREANCES SUR PRIVES	AMTER	OEC55	100 000,00					Versement participation annuelle au budget ZAC Altea
2764	CREANCES SUR PRIVES	PLH	OSO62	60 000,00					Avance de fonds au groupe d'habitants pour l'habitat coopératif
Chapitre opération 902 Contournement de Ville La Grand / Pont Neuf									
2031	FRAIS D'ETUDES	PATADM	OVRA1	7 000,00					Régularisation du nouveau pont neuf (Frais géomètre, etc ..)
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	TRVN	OVRA1	466 500,00					Provision pour réclamation pont neuf et révisions 150K€ et régularisation comptable 316K€
Chapitre opération 908 Voie Verte									
2111	ACQUIS. FONCIÈRE V VERTE	PATADM	OVRA3	42 000,00					Régularisation acquisition parcelle
2315	TRAVAUX VOIE VERTE	INFRA	OVRA3	128 378,00					
Chapitre opération 912 Via Rhôna									
2031	FRAIS D'ETUDES	PATADM	OVRA5	44 000,00					
2111	TERRAINS NUS	PATADM	OVRA5	700 000,00					Prix des acquisitions + indemnité emploi + autres
2313	CONSTRUCTIONS	TRVN	OVRA5	30 000,00					Solde marché
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	INFRA	OVRA5	1 955 556,00					
Chapitre opération 913 - Aides à la Pierre									
20422	Subv. d'équip. Aux personnes de droit privé pour des bâtiments ou installations	PLH	OSO62	1 200 000,00					Montant estimé de paiements pour 2024 sur les agréments donnés les années antérieures.
Chapitre opération 914 - Gymnase de Vétraz-Monthoux									
2313	Construction	DPA	OSP59	3 600 000,00					Phase travaux du gymnase de Vétraz Monthoux
Chapitre opération 917 - Contrat Performance Energétique gymnases									
2313	Construction	DPA	OSP60	417 000,00					Selon les offres initiales remises par les candidats
				1 178 020,00					1 000,00
				160 710,00					473 500,00
				2 729 556,00					1 200 000,00
				3 600 000,00					417 000,00

SLOX

MONTANT
CARRÉ USABLE
PROPOSE

N°ORISAD

DESTINATION

CHIFFRE

REFFERENCES

ANCI	REFFERENCES	CHIFFRE	DESTINATION	N°ORISAD	MONTANT CARRÉ USABLE PROPOSE	
Opération sous mandat: RUE FAVRE						
45810101	ZAC ETOILE TS MAIL TAPONNIER/RUE FAVRE - ANNEMASSE	AMTER	PROJET URBAIN ETOILE	OAMT42	3 400,00	Travaux supplémentaires rue Favre
Opération sous mandat: RESISTANCE						
45810108	COMOA ANNEMASSE RESISTANCE	TRVN	ZONE DU MONT BLANC - ANNEMASSE	OEC60	25 000,00	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT					20 964 885,00	
DEFICIT ANTERIEUR					1 469 161,08 €	
RESTES A REALISER					3 913 492,39 €	
TOTAL DES DEPENSES					26 347 538,47 €	



5- BP 2024 - DETAIL RECETTES INVESTISSEMENT

AN	REQUÊTES	GEST.	DESTINATION	OP.	MONTANT	COMMENTAIRES
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement						
021	Virement de la section de fonct.	FIN	OPERATIONS FINANCIERES	AF12	3 086 562,64	3 086 562,64
Chapitre 024 Produit des cessions						
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	GARAGE	GARAGE AGGLO	TPA	20 000,00	20 000,00
Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections						
28*	AMORTISSEMENTS DES BIENS	FIN	SIERGE SOCIAL	ASS	5 240 270,00	Dont estimation amortissements au prorata temporis 2024
Chapitre 041 Opérations d'ordre internes à la section						
2031	FRAIS D'ETUDES	FIN	SIERGE SOCIAL	ASS	1 500 000,00	Intégration études
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	FIN	SIERGE SOCIAL	ASS	1 000 000,00	Remboursement avances sur marché
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	FIN	COLLEGES	OSC1	96 566,00	Régularisation règlement direct Etablissement Public Foncier d'une vente
Chapitre 10 Dotations - fonds divers - réserves						
10222	F.C.T.V.A.	FIN	SIERGE SOCIAL	ASS	1 667 144,00	
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	FIN	SIERGE SOCIAL	ASS	150 000,00	
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	FIN	OPERATIONS FINANCIERES	AF12	2 149 357,51	
Chapitre 13 Subventions d'investissement						
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONALS	CLT	MANOIR DES LIVRES - BIBLIOTHEQUE PATRIMONIALE	OAC50	5 000,00	Subvention pour les acquisitions
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONALS	PLH	AIDES A LA PIERRE	OSO63	1 182 860,00	Crédits d'Etat pour la production de logements sociaux dans le cadre de la délégation des aides à la pierre.
1313	DEPARTEMENTS	AMTER	ESPACES NATURELS	OAMT143	33 600,00	Contrat territorial des espaces naturels sensibles (Ctens) plan de sensibilisation
1313	DEPARTEMENTS	DPA	REHABILITATION CONSERVATOIRE	OAC71	93 600,00	Fonds départemental des investissements structurants
1313	DEPARTEMENTS	EBAG	ECOLE DES BEAUX ARTS	OAC3	20 000,00	SDEA Schéma Départemental des Enseignements Artistiques -
13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	AMTER	COMMERCE	OAMT11	25 000,00	
13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	NTCI	MUTUALISATION INFORMATIQUE ANNEEMASSE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES INTERMEDE	AVA	205 000,00	Investissements part ville
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONALS	CLT		OAC6	7 028,00	
					5 980 058,00	

SLOX

COMM

MONTANT

OP

DESTINATION

GESIT

REVENUS

ARR

ARR	REVENUS	GESIT	DESTINATION	OP	MONTANT	COMM
1323	DEPARTEMENTS	CLT	RESEAU DES BIBLIOTHEQUES INTERMEDE	OAC6	7 028,00	
1323	DEPARTEMENTS	DPA	GYMNASE J.BALMAT	OSP53	130 000,00	Réfection toiture Gymnase Balmat
1323	DEPARTEMENTS	DPA	GYMNASE DU LEP	OSP56	30 000,00	Réfection toiture Gymnase Salève
1323	DEPARTEMENTS	DPA	GYMNASE COLLEGE DE VETRAZ	OSP59	1 512 000,00	Fonds départemental des investissements structurants
1323	DEPARTEMENTS	DPA	GYMNASE COLLEGE DE VETRAZ	OSP59	243 686,00	Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS) 2022 - travaux préparatoires à la construction du Gymnase du collège de Vétraz-Monthoux
1323	DEPARTEMENTS	DPA	PARC DES SERVICES TECHNIQUES	TPST	30 000,00	Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS) 2022 - Création de vestiaires au Parc des Services Techniques
1323	DEPARTEMENTS	INFRA	VIA RHONA	OVRAS5	1 371 067,00	Fonds départemental des investissements structurants
1323	DEPARTEMENTS	TRVN	GENS DU VOYAGES	OSO52	111 904,00	Site d'accueil temporaire - Tattes
1323	DEPARTEMENTS	TRVN	ZONE DU MONT BLANC - VILLE LA GRAND	OEC62	170 000,00	Rétribution taxes d'aménagement 2023
13246	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	FIN	OPERATIONS FINANCIERES	AFT2	439 451,00	
13251	GFP DE RATTACHEMENT	DPA	PARC DES SERVICES TECHNIQUES	TPST	102 600,00	Participation vertaires du budget Ordures Ménagères
1328	AUTRES COMMUNES	INFRA	NOEUD D'ETREMBIERES - GAILLARD INDUSTRIE	OVRAS41	14 688,00	
1328	AUTRES COMMUNES	INFRA	VIA RHONA	OVRAS5	245 546,00	Compagnie Nationale du Rhône
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées						844 117,36
1641	EMPRUNTS EN EUROS	FIN	SIEGE SOCIAL	ASS	840 117,36	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	PATADM	SIEGE SOCIAL	ASS	2 500,00	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	PATADM	CITE DE LA SOLIDARITE	OAMT12	500,00	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	PATADM	FORMATION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OSO553	500,00	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	PATADM	HABITAT SOCIAL ADAPTE MACHILLY	OSO581HT	500,00	
Chapitre 23 - immobilisations en cours						316 500,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	TRVN	VIA RHONA	OVRAS5	316 500,00	Régularisation imputations comptable
Chapitre 27 Autres immos financières						1 011 850,00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	BAT	GYMNASE COLLEGE DE VETRAZ	OSP59	710,00	Pour regularisation comptable caution box 2023
276348	AUTRES COMMUNES	FIN	SIEGE SOCIAL	ASS	285 790,00	Participation des budgets annexes aux emprunts pour l'Hotel d'Agglo
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	FIN	OPERATIONS FINANCIERES	AFT2	725 350,00	Pour regul comptable rue de la fraternité
Opération sous mandat RUE FAVRE						3 400,00
45810101	ZAC ETOILE TS MAIL TAPONNIER/RUE FAVRE - ANNEMASSE	AMTER	PROJET URBAIN ETOILE	OAMT42	3 400,00	

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 074-200011773-20240329-CC_2024_0010-DE

51000

LIBRÉ	REVENUS	GRST	DESTINATION	Op.	MONTANT
Operation sous mandat: AMENAGEMENTS CYCLABLES MACHILLY/ST-CERGUES					
45810105	AMENAGEMENTS CYCLABLES MAC/ST-C - COMOA MACHILLY	MOB	PDU	OAMT2	7 806,00
45810106	AMENAGEMENTS CYCLABLES MAC/ST-C - COMOA ST CERGUES	MOB	PDU	OAMT2	15 611,00
Operation sous mandat: RESISTANCE					
45820101	COMOA ANNEMASSE RESISTANCE	TRVN	ZONE DU MONT BLANC - ANNEMASSE	OEC60	25 000,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT					23 114 242,51
RESTES A REALISER					3 233 295,96 €
TOTAL DES DEPENSES					26 347 538,47 €



Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voiries Agglomération

Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)
le 11/03/2024

RESULTAT 2023 BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2023	58 630 271,86	38 641 298,72	97 271 570,58
Dépenses 2023	56 174 362,36	36 667 374,15	92 841 736,51
RESULTAT 2023	2 455 909,50	1 973 924,57	4 429 834,07
Situation initiale	631 088,15	-3 443 085,65	-2 811 997,50
SITUATION FINALE	3 086 997,65	-1 469 161,08	1 617 836,57
Reports de dépenses		3 913 492,39	3 913 492,39
Reports de recettes		3 233 295,96	3 233 295,96
TOTAL		-2 149 357,51	937 640,14

Annemasse, le

La Trésorière Principale d'Annemasse

Le Président
G. DOUBLET



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération

RAPPORT ANNUEL D'ETAT D'AVANCEMENT DU SCHEMA DE MUTUALISATION DU TERRITOIRE D'ANNEMASSE AGGLO

2023

Table des matières

I. BASE DE CONNAISSANCE DU SCHEMA DE MUTUALISATION	3
II. BILAN DES ACTIONS MENEES PAR LES SERVICES MUTUALISEES POUR LE TERRITOIRE – ANNEE 2023	4
Systèmes d’Information et Usages Numériques (SIUN)	4
Systèmes d’Information Géographique (SIG)	6
Service commun « Voirie intercommunale »	7
Service commun «Garages»	9
Service commun « Entretien des Zones d’Activités Economiques » (ZAE)	10
Service commun « Signalisation Lumineuse Tricolore »	12
Police Intercommunale.....	14
Fonctionnement en réseau des bibliothèques	15
Instruction des autorisations d’urbanisme.....	17
Management des centralités commerciales	19
Gestion de la demande de logements sociaux – Accueil des Demandeurs et instruction des dossiers.....	20
Achats Publics.....	22
Contrôle et entretien des hydrants	23
Archives.....	23
Protection des Données – RGPD	24

I. BASE DE CONNAISSANCE DU SCHEMA DE MUTUALISATION

L'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des Conseils Municipaux, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres.

La mutualisation permet la mise en commun, par des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), de moyens, équipements, matériels ou personnels.

Ses principaux objectifs sont de :

- Maintenir et/ou améliorer la qualité des services
- Animer les équipes par l'accroissement de la fonction managériale
- Partager les services pour accroître la disponibilité des expertises
- Rechercher une plus grande efficacité/efficience économique
- Renforcer la cohérence des politiques publiques
- Renforcer la communauté d'intérêt
- Rendre plus lisible l'action intercommunale
- Contribuer à mieux satisfaire les usagers (qualité du service public)
- Faire reconnaître davantage l'identité intercommunale
- Dégager à moyen et long terme des marges de manœuvre financière en partageant les ressources
- Moderniser et harmoniser les modes de fonctionnement en maîtrisant les coûts

Ce présent rapport adresse le bilan 2023 des services mutualisés pour permettre une évaluation annuelle.

II. BILAN DES ACTIONS MENEES PAR LES SERVICES MUTUALISEES POUR LE TERRITOIRE – ANNEE 2023

Systemes d'Information et Usages Numériques (SIUN)

Objectifs de la mutualisation

Les objectifs énoncés dans la lettre de cadrage de l'action de mutualisation SIUN en 2017 évoluent avec l'avancement des actions et sont de deux sortes : stratégiques et opérationnels.

Objectifs stratégiques

- Renforcer les capacités d'échange d'information entre les différentes collectivités du territoire
- Renforcer les fonctions informatiques d'Annemasse Agglomération, de la Ville d'Annemasse
- Développer des nouveaux usages autour du numériques et des technologies innovantes
- Développer les bonnes pratiques en matière informatique et numérique
- Améliorer le service à la population en améliorant la réactivité des services

Objectifs opérationnels

- Sécuriser les systèmes d'information
- Professionnaliser l'utilisation des progiciels, outils et conduite de projet
- Améliorer les processus métiers par des procédures simples et compréhensibles
- Améliorer le service aux utilisateurs : continuité de service, disponibilité du réseau et du matériel, ...
- Viser la réduction des coûts d'exploitation, de maintenance et de matériels
- Harmoniser les outils informatiques et téléphoniques des collectivités
- Mettre en place un service informatique mutualisé avec un support/assistance aux collectivités aussi bien informatique que téléphonique
- Développer les marchés groupés pour l'achat et la maintenance de logiciels, matériels, etc.

Missions

Le service commun SIUN est rattaché dans l'organigramme d'Annemasse-Aglo, à la Direction mutualisée SIUN aux côtés du Service commun SIG (le rapport d'activité de ce service est abordé dans le chapitre suivant)

Les missions sont réparties dans les Services qui composent la Direction :

- le Service infrastructures et relations aux utilisateurs (SIRU)
- le Service projets et applicatifs (SPA)
- (- le Service commun SIG : voir chapitre suivant)
- la Cellule informatique des écoles (CIE) (cellule dédiée entièrement à la coordination de l'informatique déployée dans les écoles, mais dont le périmètre impact l'ensemble du système d'information mutualisé).

Collectivités concernées

Ville d'Annemasse et Annemasse-Agglomération

NB : le CIAS et le CCAS sont aussi couverts puisque le service commun est en charge de l'informatique de ces deux entités via une mise à disposition de services.

Le service commun SIUN est composé de deux services, d'une cellule d'assistance et de gestion administrative, d'une cellule informatique des écoles et d'un poste de directeur, regroupant un total de 17 postes répartis comme suit :

- SIRU : 10 postes
- SPA : 4 postes ;
- cellule assistance et gestion administrative : 1 poste + un renfort temporaire (novembre 2023 – avril 2024);
- cellule informatique des écoles : 1 poste ;
- Direction : 1 poste.

L'année 2023 a été marquée par un fort turn-over ainsi qu'une évolution de l'organigramme touchant fortement l'organisation du Service infrastructures et relations utilisateurs (SIRU) : l'arrivée d'un nouveau chef de service après une période de carence, la création d'un poste ingénieur sécurité et d'un technicien dédié aux usages mobiles, la disparition du poste de coordinateur du support et l'absence d'administrateur réseau depuis le mois d'août ; tous ces éléments ont eu un impact fort sur l'activité et le calendrier des projets.

Activités 2023 du service commun SIUN

Bilan quantitatif des projets menés par le Service commun SIUN :

=>65 projets prévus et identifiés lors des préparations budgétaires de fin d'année précédente (contre 74 en 2022):

- 19 projets spécifiques pour la Ville (25 en 2022)
- 25 projets spécifiques pour l'Agglomération (27 en 2022)
- 21 mutualisés qui servent aux deux collectivités (22 en 2022)

=> Au final 44 projets finalisés ou en cours de finalisation, 10 initiés ou en cours et 11 non entamés et reportés la plupart à 2024 (chiffres sur l'avancement en 2022 : 24, 36 et 14)

Principales réalisations de l'année :

Les réalisations de la DSIUN sont de deux sortes : le travail récurrent (qui représente entre la moitié et les deux tiers de l'activité) et les projets (entre un tiers et la moitié de l'activité). N'apparaissent ci-dessous que les projets majeurs menés en 2023.

Pilotage :

- Travail de réorganisation du service infrastructures et relations utilisateurs (vacance de poste du chef de service, création d'un poste dédié à la sécurité et d'un poste dédié aux usages mobiles, suppression du poste de coordinateur support, recrutement – infructueux à ce jour- d'un administrateur réseau)
- Premier jet d'un document socle sur le numérique responsable (obligation légale au 01/01/2025) et mise en œuvre de premières actions (politique d'impression notamment)
- Recrutement d'un ingénieur sécurité et passage de relais sur la PSSI et les projets liés
- Mise en œuvre et déploiement du marché mutualisé des copieurs (86 machines)
- Ecriture du marché mutualisé des fournitures informatiques (fin du marché 2019-2023 en septembre)
- régularisation des achats de licences PAO/DAO (passage de 6 fournisseurs à 2 fournisseurs)

- recrutement d'un renfort temporaire pour la gestion comptable

Service projets et applicatifs (SPA):

- L'accompagnement au développement et au déploiement des intranets (Villes et Agglo)
- Déploiement de Dotelec Actes en remplacement de Webdelib pour les décisions, délibération et arrêtés ; mise en production début 2024. Permet une harmonisation autour des outils Dotelec pour toute la sphère des écrits dématérialisés de la Ville ; en lien avec la sphère dématérialisée de l'Agglo (hub de télétransmission pastell et parapheur mutualisés notamment).
- Evolution du SI RH de l'Agglo autour des modules de recrutement (déploiement de la plateforme Gestmax) et de l'évolution du logiciel de gestion des temps administratif (Kelio, vers la version Pro Plus) ; en prévision des évolutions similaires du SI RH Ville en 2024
- Migration continue des bases de données Oracle en v19 (concerne plus de 20 applicatifs métiers) et interrogation sur le coût de licence remis en question par Oracle qui serait très onéreux pour les collectivités.

Service infrastructures et relations aux utilisateurs (SIRU):

- déploiement de l'outil MiCollab pour finaliser le projet de téléphonie mutualisée
- Recrutement d'un ingénieur sécurité qui a permis :
 - reprise et complétion de la feuille de route sécurité du SI 2023-2026
 - mise en œuvre des premières actions de la feuille de route sécurité du SI : Bulle d'administration, campagne de phishing, EDR.
- recrutement d'un technicien usages mobiles qui a permis la reprise en main du MDM et de la gestion du parc mobile (administration, suivi et accompagnement)
- connexion à la Fibre optique du site des gentianes (EHPAD / CIAS)
- travaux de modernisation des équipements réseaux de la DEA (bintec, FR 4000)
- évolution et remplacement des matériels de téléphonie fixe mutualisées ; effort conséquent dans les écoles de la Ville.
- évolution du parc de bornes wifi sur le réseau (+ 100 bornes dans l'année pour un total de plus de 250 appareils)

Cellule informatique des écoles :

- suite du déploiement des matériels (pc et tablettes) achetés dans le cadre de la subvention exceptionnelle de l'Etat (180 000 € de dotation) ; formation et prise en main (notamment matériel Apple et MDM lié)
- rapatriement des serveurs kwartz sur l'infrastructure DSIUN mutualisée (résolution des pannes à répétition)
- renouvellement des actifs réseaux par la DSIUN mutualisé au sein des écoles.
- déploiement des copieurs dans les écoles (nouveau marché mutualisé)

Systèmes d'Information Géographique (SIG)

Objectifs de la mutualisation

La création du service commun SIG a pour objectif la mise en commun des compétences et des moyens pour :

- partager sur le territoire le bénéfice d'un outil SIG à hauteur des besoins et attentes des communes et de l'agglo
- optimiser les coûts techniques d'achat des logiciels, de stockage et traitement de la donnée, mais aussi les coûts humains nécessaires au fonctionnement de l'outil et à son accès
- développer de nouveaux usages du SIG en corrélation avec les besoins
- faciliter le partage de données géographiques fiables et le travail en commun sur le territoire

- partager les savoirs, optimiser les compétences et l'expertise sur le territoire
- développer de bonnes pratiques, de nouveaux usages et des technologies innovantes

Missions

Le service commun SIG est rattaché à la Direction mutualisée SIUN aux côtés du Service commun SIUN (le rapport d'activité de ce service est abordé dans le chapitre précédent)

Les missions du service commun SIG sont les suivantes :

- La mise à disposition d'un SIGWEB pour tous les membres du service commun (13 collectivités), et plus largement à l'ensemble des acteurs du territoire et des usagers.
- La mise en place d'actions de communications sur les usages du SIG
- La formation et l'assistance à l'utilisation du SIGWEB et des autres outils SIG
- L'assistance sur le suivi du respect des normes cartographiques des PLU
- La diffusion de données géographiques auprès des prestataires mandatés par les membres du service commun
- L'aide à la création et à la mise à jour de données géographiques
- La réalisation de cartographies
- La réalisation de traitement de données

Collectivités concernées

Annemasse Agglo et ses 12 communes membres (soit 13 entités)
Le service commun SIG est composé de 6 postes.

Activités 2023

Principales réalisations de l'année :

- Ouverture de la carte SIG grand public Gestion des déchets
- Mise en place d'une carte Grand Public pour le passage du tour de France à Annemasse
- Lancement du Portail Cartographique d'Annemasse Agglo avec des pages de présentation du SIG, des infos et des tutos (GeoIDS)
- Traitement de données récurrentes (cadastre, réseaux, fonds de plans, ...)

Interventions directes auprès des utilisateurs :

- Formation d'environ 78 utilisateurs et gestion de 24 demandes de modifications de droits (NB : à ce jour 366 utilisateurs actifs sur le SIG)
- Traitement de 50 dossiers d'envoi de données à des prestataires
- Prise en charge de 80 dossiers liés à l'intégration de données dans le SIG
- Traitement de 68 dossiers de réalisation cartographiques et demandes d'amélioration ou création d'outils dans le SIGWeb
- 127 dossiers traités d'ordres divers (assistance techniques à l'utilisation des outils, traitement de données,...)

Service commun « Voirie intercommunale »

Objectifs de la mutualisation

Depuis 2008, Annemasse Agglo met le service mutualisé d'entretien de la voirie à disposition des communes de Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly et Saint-Cergues, au moyen d'une convention triennale, renouvelée fin 2022.

La convention de mutualisation signée par Annemasse Agglo avec chaque commune prévoit les conditions de mise à disposition des agents et du matériel, ainsi que les conditions financières de remboursement des frais engendrés. Elle est triennale et a été renouvelée le 1er janvier 2024.

La nouvelle convention triennale (2023-2025) a été étudiée lors d'une réunion du groupe de travail Voirie en octobre 2022, les termes de cette nouvelle convention ont été revus notamment à l'article 6 « conditions de remboursement » où le coefficient de charges sera désormais actualisé tous les ans avec une régularisation qui interviendra sur l'année N+1.

Missions et activités 2023

Les principales tâches effectuées par le service sont :

- Travaux routiers d'entretien (enrobé à froid, confortement des accotements, etc) ;
- Balayage des voies publiques revêtues selon le plan de balayage ;
- Réseaux d'évacuation des eaux pluviales selon la répartition des compétences ;
- Entretien et pose de la signalisation verticale de police et de jalonnement ;
- Viabilité hivernale selon le plan de déneigement ;
- Fauchage, tonte, débroussaillage et élagage ;
- Entretien et pose de mobilier urbain.

Ses missions sont complétées de prestations externalisées pour lesquelles Annemasse Agglo apporte une assistance technique et un groupement de commandes entre les communes et Annemasse Agglo pour les marchés comme le balayage mécanique, la fourniture de signalisation verticale, les travaux de réfection, etc.

Nombre de collectivités concernées :

6 : Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly et Saint-Cergues

Le service est composé de :

8,4 agents ETP

Le service Voirie compte 8 agents de terrain (8 ETP dont 1 ETP affecté à la voirie d'intérêt communautaire), d'un responsable de service (0,7 ETP) et d'une assistante administrative (0,7 ETP).

Activité 2023

La convention 2020-2022 a élargi le domaine d'intervention du service qui a étendu son périmètre aux chemins ruraux non revêtus, aux sentiers communautaires, aux voies vertes et au mobilier urbain représentant en 2023 un total d'heures d'intervention de 745 H ; heures en plus des heures d'interventions liées à la convention de mise à disposition initiale.

En 2023, les interventions pour la voirie d'intérêt communautaire représentent 1 519 H 30.

Les travaux d'aménagement des nouveaux locaux basés à Cranves-Sales sont terminés.

Prévisions 2024

Poursuivre le travail de règlement de voirie lancé en 2017, revu en 2020 et à finaliser en 2024 avec l'ensemble des communes.

Elaborer un état de lieux des voies pour les 6 communes des Voirons afin de dresser des plans pluriannuels d'investissement pour leurs réfections.

Mettre en place le logiciel Atal pour les demandes d'interventions sur les 6 communes afin d'améliorer la transversalité Commune-Voirie/Voirie-Services connexes de l'Agglo. La commune de Cranves-Sales sera, dans un premier temps, la commune pilote.

Au niveau du déneigement, il conviendra de réaliser un bilan de la saison et d'apporter les éléments nécessaires afin d'optimiser celui-ci.

Service commun «Garages»

Objectifs de la mutualisation

La réflexion engagée en 2014 sur la mutualisation des parcs automobiles entre la Ville d'Annemasse, Gaillard et Annemasse Agglo a donné lieu à la création d'un service commun au 1er janvier 2017.

Les objectifs poursuivis étaient de structurer les moyens techniques et humains affectés à l'entretien des véhicules afin :

- De mieux fonctionner,
- De faire monter en compétences les agents,
- D'assurer la continuité du service public,
- De rationaliser les locaux et l'organisation des différents services,
- De contenir la dépendance vis-à-vis du privé.

Missions

Chaque commune garde la maîtrise de son parc automobile, Annemasse-Agglo assurant uniquement la gestion quotidienne du parc. Les communes restent propriétaires des locaux mis à disposition du service commun ainsi que des biens matériels. Le service commun « Garages » regroupe deux sites, chacun ciblé sur un type d'intervention :

- Le Centre Technique Municipal d'Annemasse (CTM), 8 rue Florissant : il entretient principalement les véhicules légers et outils motorisés ;
- Le Parc de Services Techniques de l'Agglo à Ville-La-Grand (PST), 6 rue des Biches : il entretient les camions, tracteurs et assimilés ainsi que les utilitaires.

Nombre de collectivités concernées :

3 : Annemasse Agglo, Annemasse et Gaillard

Le service est composé de :

11.5 ETP (10 agents, d'une collaboratrice à 100 % et une à 50 % et du responsable de service).

Année 2023

Lancement d'un marché en vue d'installer un système de lavage châssis pour les camions avant le passage aux mines au parc des services techniques d'Agglo.

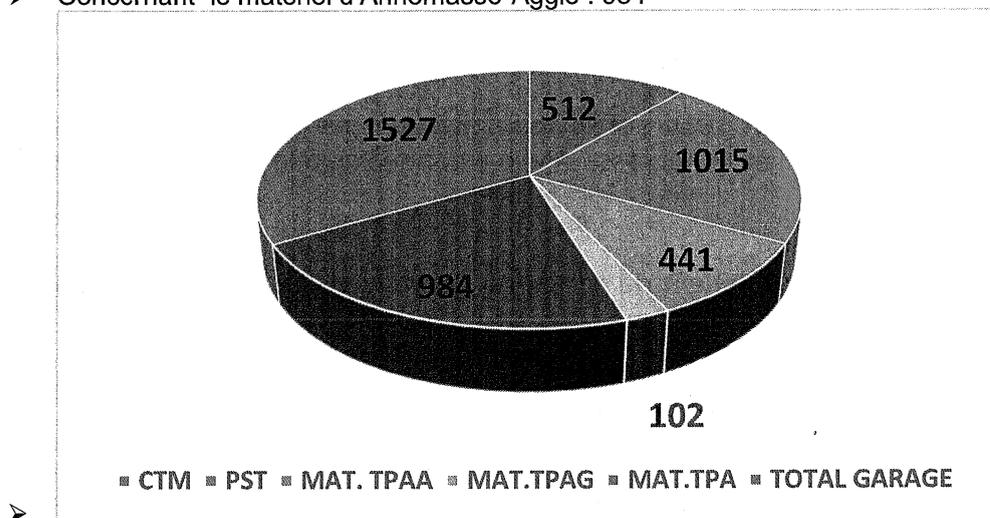
En complément des économies d'échelles déjà réalisées, le service a continué à s'atteler à la maîtrise des budgets malgré de fortes hausses constatées.

Nous avons également constaté une hausse des sinistres et de casse matériel.

Concernant les achats de véhicules, il est à noter un allongement des délais de livraisons assez conséquent dont la tendance reste à la hausse.

Concernant les interventions du garage mutualisé, elles sont au nombre de 1527 réparties de la façon suivante :

- Sur le site du CTM : 512
- Sur le site du PST : 1015
- Concernant le matériel d'Annemasse : 441
- Concernant le matériel de Gaillard : 102
- Concernant le matériel d'Annemasse-Agglomération : 984



Prévisions 2024

Poursuite des investissements en véhicules et l'adaptation des pratiques du parc vis-à-vis de l'électrique.

En complément des économies d'échelles déjà réalisées, le service va s'atteler à améliorer la maîtrise des budgets.

Service commun « Entretien des Zones d'Activités Economiques » (ZAE)

Objectifs de la mutualisation

La loi NOTRe a transféré d'office aux EPCI, à compter du 1er janvier 2017, la compétence voirie d'intérêt communautaire sur les composantes « création, aménagement, entretien

et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ». Répondant à cette définition, plusieurs zones ont été transférées en totalité à la Communauté d'Agglomération, selon les périmètres bien délimités.

Dans le cadre d'un transfert de compétences, le principe est celui de la mise à disposition gratuite et de plein droit de l'ensemble des biens et équipements nécessaires à l'exercice des compétences transférées. S'agissant du transfert des ZAE, la loi permet un transfert en pleine propriété, au profit de la communauté d'agglomération, des biens immeubles des communes, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Afin de clarifier les responsabilités de chaque collectivité, la répartition des principales compétences pouvant s'exercer sur les ZAE a été définie entre Annemasse Agglo et les communes concernées. Cependant, il a été considéré comme la solution la plus pertinente de recourir aux services des communes concernées pour assurer l'entretien des ZAE. Les services municipaux nécessaires à l'entretien des ZAE sont mis à disposition d'Annemasse Agglo dans le cadre de conventions de mise à disposition de services.

Les ZAE se situent sur les communes d'Annemasse, Bonne, Cranves Sales, Gaillard, Saint Cergues, Vétraz Monthoux et Ville La Grand. Cela a été mis en place afin de ne pas perturber les services des communes effectuant déjà ces tâches en régie.

Toutefois, Annemasse Agglo assurant déjà les prestations d'entretien de voiries sur les communes de Bonne, Cranves Sales et Saint Cergues ; le service mutualisé n'est organisé qu'avec les services des autres communes, dont le personnel et les équipements sont mis à disposition d'Annemasse Agglo de manière temporaire.

Missions

Les missions de chaque commune sont régies suivant trois axes :

- Effectuer l'entretien courant des voies publiques et des accessoires de celles-ci (éclairage public...)
- Prévenir Annemasse Agglo de la nécessité d'effectuer de grosses réparations ou de remplacer certains équipements,
- Se coordonner avec Annemasse Agglo sur le suivi des entreprises et partenaires présents dans les zones d'activités. Si Annemasse Agglo souhaite être la « porte d'entrée » des demandes des entreprises, la commune peut au regard de ses compétences ou de son histoire être directement sollicitée. Il est convenu qu'afin de faciliter les réponses apportées aux entreprises et de fluidifier l'action publique sur les ZAE, Annemasse Agglo et la commune puissent s'informer et se coordonner mutuellement sur les actions entreprises (notamment dans le cadre de demandes d'entreprises).

Nombre de collectivités concernées :

4 : Annemasse, Gaillard, Vétraz-Monthoux et Ville La Grand

Le service est composé de :

0.20 ETP AA + personnel des communes d'Annemasse, Gaillard, Saint Cergues, Vétraz-Monthoux et Ville La Grand

Activités 2023

Un bilan d'activité est réalisé annuellement.

Il est nécessaire pour Annemasse-Agglo de s'assurer de la réalité des prestations d'entretien réalisées pour son compte par les communes ou le service mutualisé sur les communes des Voirons. En discussion régulière avec les entreprises implantées sur les ZAE, il est en effet important pour l'Agglo d'avoir à minima les réponses, quant aux problématiques rencontrées sur le domaine public.

- **Pour les communes des Voirons**, Bonne (PAE de la Menoge), Cranves-Sales (ZAE de Borly), Saint-Cergues (ZAE des Vouards), un tableau de suivi a été mis en place au niveau du service Voirie d'Entretien Mutualisé qui permet d'identifier exactement les missions réalisées pour l'entretien des ZAE.
- **Pour les autres communes**, à savoir Annemasse (Aérodrome, Bandières, Buchillons, Etoile SO), Gaillard (Châtelaine), Vétraz-Monthoux (Aérodrome et Erables) et Ville-la-Grand (Mont-Blanc), celles-ci ont du mal à fournir les éléments permettant de fournir ces bilans, car elles n'ont pas la même organisation. Des précisions ont été apportées sur certaines interrogations des tâches à exécuter aux référents des communes.

A priori les prestations sont exécutées.

Pour les permissions de voiries que doit produire Annemasse Agglo, celles-ci sont consécutives aux demandes d'arrêté faites aux communes dans le cadre du pouvoir de police des maires, par les entreprises.

Les conventions initiales venant à échéance en collaboration avec l'ensemble des communes concernées, de nouvelles conventions ont été élaborées. Celles-ci tiennent compte de la suppression de la notion de service commun sur laquelle toutes les communes étaient défavorables pour des questions de responsabilités. Ces conventions ont été conclues dans le cadre d'une simple prestation technique pour une période de 30 ans avec révision annuelle des forfaits.

Prévisions 2024

- Amélioration des bilans des communes.

Service commun « Signalisation Lumineuse Tricolore »

Objectifs de la mutualisation

La mise en place d'un service mutualisé « Signalisation Lumineuse Tricolore » a été rendu nécessaire par l'arrivée du tram fin 2019. Ce service permet de gérer la signalisation lumineuse de façon cohérente et coordonnée, tout en assurant la priorité pour les transports en commun Tram et BHNS et de garantir les délais d'interventions en cas de pannes et de dysfonctionnements.

SLO

Le service commun a été mis en route au 1^{er} septembre 2019. Il correspond à la mise en commun du service électricité de la ville d'Annemasse, seule commune du territoire structurée et ayant une expertise dans ce domaine.

Les collectivités adhérentes seront Annemasse, Annemasse Agglo, Ville-La-Grand, Gaillard, Ambilly et Vétraz-Monthoux.

Le service gère 66 carrefours à feux.

Missions

Les principales missions du service commun seront les suivantes :

- Assurer l'entretien courant et la gestion de l'astreinte dans le cadre des 1^{ères} interventions ;
- Assurer le suivi quotidien de la supervision des carrefours ;
- Elaborer et suivre un accord cadre à bons de commande dans le cadre d'un groupement de commande entre les différentes entités permettant la maintenance et les travaux ;
- Accompagner les communes dans tous les projets de voirie impliquant des feux tricolores ;
- Rédiger des rapports d'assurance lors des accidents ;
- Assurer la gestion du stock de matériel nécessaire à l'activité du service commun.

Chaque entité reste maître des aménagements et créations des équipements de carrefours mais en bénéficiant des conseils et de l'expertise du service mutualisé.

Nombre de collectivités concernées :

6 : Annemasse, Annemasse Agglo, Ville-La-Grand, Gaillard, Ambilly et Vétraz-Monthoux

Le service est composé de :

0.50 ETP (dont 1/3 responsable + 2 x 1/6 agents)

Ces agents sont rattachés à la ville d'Annemasse.

Activités 2023

Un bilan d'activité est réalisé annuellement. Pour 2023, il a été réalisé le 13 novembre 2023. Sur 10 mois d'activités, 87 interventions de dépannage ont été réalisées.

Dans le cadre de l'accord cadre GUY CHATEL, 23 commandes ont été réalisées dont 14 relatifs à des accidents.

18 accidents et interventions ont représenté depuis le début de l'année 2023.

Carrefour Voirons/Bourgeois modifié pour le tourne-à-droite depuis le centre-ville pour la ligne 6.

Tramway

1 carrefour tramway a été déposé intégralement rue du Parc (Boucherie)

3 carrefours déposés en vue des travaux tramway

Supervision des carrefours

La supervision des carrefours permet de lever les doutes sur les signalements, de recueillir des données en temps réel et surtout d'être averti lors de défauts majeurs et mineurs.

Extension à :

- 3 carrefours de la ville d'Annemasse ont été ajoutés à la supervision via une liaison 4G.
- 1 carrefour de Gaillard a été relié en fibre optique depuis le réseau du tramway.
- 2 carrefours sont en cours à Ambilly (modems 4G acquis).
- Les carrefours de Ville La Grand sont en cours d'étude d'intégration.

Le test effectué d'une liaison en 4G sur le carrefour C20 Europe/Etrembières a confirmé la possibilité d'utiliser le réseau mobile pour le déploiement de carrefours non reliés en fibre

Prévisions 2024

Les principaux sujets 2023 sont :

- Travail sur l'amélioration de la vitesse commerciale du tramway direction Genève avec un objectif à 6 mn à l'horizon 2026 ;
- Tramway « phase 2 » définition d'un maître d'œuvre SLT pour un objectif PRO 2022 ;
- Extension de supervision de carrefour à l'ensemble de carrefours gérés ;
- Études pour la création d'un carrefour à feux pour la sortie du collège de Vétraz-Monthoux : travaux prévus pour 2023.

Police Intercommunale

Objectifs de la mutualisation

Annemasse Agglo met à disposition le service de police municipale intercommunale au bénéfice des communes de Bonne, Cranves-sales, Juvigny, Lucinges, Machilly et Saint-Cergues, au moyen d'une convention de mise à disposition. La convention actuelle est renouvelée jusqu'au 31/12/2027.

La convention de mutualisation signée par Annemasse Agglo avec chaque commune prévoit les conditions de mise à disposition des agents et du matériel, ainsi que les conditions financières de remboursement des frais engendrés.

L'objectif consiste à se doter de moyens adaptés et suffisants pour le service de police municipale, de rationaliser le travail des agents et de réaliser des économies d'échelle.

Missions

Les missions du service de Police Municipale Intercommunale correspondent à l'identique aux missions d'un Service de Police Municipale. L'activité de ce service relève directement du pouvoir de police du Maire. Aussi, le chef de service rencontre mensuellement le Maire de chaque commune, afin de recevoir ses directives et de coordonner ensuite l'activité globale du service.

Le service mobilise théoriquement **7 agents sur le terrain**. Pour l'année 2023, 3 agents en service suite au départ de 4 agents depuis novembre 2022 (un départ retraite, un décès, un licenciement et une mutation). Actuellement 4 agents (1 chef de service, 1 brigadier-chef principal, 1 gardien brigadier et 1 gardien stagiaire).

Activités marquantes et objectifs 2023

- Sécurité routière.
- Sécurité des personnes et des biens.
- La communication entre tous les acteurs sociaux (gendarmerie, police, tribunaux, douanes).
- Incivilités (dégradations, consommation d'alcool sur la voie publique, interdiction de consommation du protoxyde d'azote, rassemblement de personnes dans des lieux communaux interdit par arrêté).
- Lutte contre les pollutions et nuisances.
- Lutte contre les usages de drogues.
- Contrôle de vitesses, en mission coordonnées avec la gendarmerie, et police Suisse.
- Surveillance des cambriolages, OTV.
- Interventions liées à l'occupation illicite de gens du voyage et de migrants intra-européens.

Projet 2024

Poursuivre les missions d'insécurité routière, et veiller à la sécurité des administrés :

- Augmentation des caméras de vidéo protection sur la commune de Cranves-Sales 39 aujourd'hui à terme 43 caméras, puis rajout de 12 caméras pour la commune de Bonne sur l'année 2024,
- Lutte contre les incivilités routières,
- Le recrutement d'agents reste le point fort pour l'année 2024, ainsi que le remplacement du Chef de service (départ à la retraite),
- L'obtention d'un logiciel police performant pour toutes les missions du service,
- Voir la création d'une brigade motorisée.

Fonctionnement en réseau des bibliothèques

Les bibliothèques se sont constituées en réseau en juin 2019. Il n'est donc à proprement parler plus question de 'Mise en réseau' mais de 'fonctionnement en réseau'.

Objectifs

La mise en Réseau a pour objectifs de dynamiser, professionnaliser et innover pour offrir des bibliothèques plus performantes aux habitants du territoire, pour :

- moderniser et améliorer l'offre de service aux usagers : élargissement de l'offre documentaire, meilleure facilité et égalité d'accès aux services ;
- apporter un « fil rouge » commun à la lecture publique sur le territoire/créer une dynamique de territoire : mise en commun de ressources, facilitation du travail des bibliothécaires salariés et bénévoles, économies d'échelle, communication commune, évènements collaboratifs.

Mission

Concrètement, la mise en réseau consiste en :

- L'acquisition et la gestion d'un système informatique de gestion des bibliothèques (SIGB) et d'un portail documentaire commun ;

- La mise en œuvre de moyens permettant la circulation des lecteurs ou des documents : carte unique, navettes, harmonisation des pratiques et conditions de prêt ;
- L'animation du Réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire par un agent dédié à ces missions ;
- La prise en charge d'animations portées à l'échelle du Réseau ;
- L'acquisition d'un fonds documentaire (physique et numérique) intercommunal destiné au Réseau.

Le fonctionnement des bibliothèques reste local (pas de prise de compétence 'Lecture publique').

Collectivités concernées

Les 12 communes et l'association de la bibliothèque de Juvigny sont signataires de la Charte et du règlement intérieur communs au réseau. Mais il n'y a de bibliothèque que dans 9 communes : 1 bibliothèque est mutualisée (BIMAG pour Ambilly et Gaillard) et 2 communes n'ont pas de bibliothèque de lecture publique (Machilly et Vétraz-Monthoux).

Le service est composé de : 1 ETP Agglo, le reste du personnel reste dans les communes, et de la participation des services supports de l'agglomération.

Activités 2023

On peut enfin offrir des comparaisons cohérentes, 2023 étant la 2^{ème} année de fonctionnement normal depuis la création du réseau (2019 étant incomplète et 2020/2021 ayant été impactée par le Covid19).

KPI principaux (% par rapport à 2022).

- 14 637 inscrits (+3%)
- 10 862 usagers actifs (+3%)
- 3 535 nouveaux adhérents (-17%)
- 6 605 renouvellements d'adhésion (+13%)
- 203 468 documents dans le catalogue (+4%)
- 291 641 documents empruntés (+4%)
- 110 294 documents réservés (+16%)
- 130 655 documents transportés par la navette (+17%)
- 31 410 réservations ont été satisfaites via la navette (+19%)

Portail web

60 209 visites et 351 279 pages vues.

Ressources numériques

L'accès à ces contenus est disponible 24h/24 et 7j/7 directement via le site d'Intermède (voir <https://www.bibliotheques-intermede.fr/numerique/ressources> pour plus de détails) pour les personnes inscrites dans une des bibliothèques du réseau.

Suite à la mise à disposition d'e-médi@s par Savoie-biblio, seules les 2 ressources - Skilléos et Cafeyn - ont été renouvelées en novembre 2022.

Autoformation

2 083 consultations (- 69%) ; 507 usagers inscrits (-12%) ; 61 287 minutes (soit + de 1 021heures) d'utilisation.

La diminution notable de l'utilisation vient principalement de la façon différente dont les statistiques sont compilées par la nouvelle ressource (changement de *Tout Apprendre* vers *Skilléos* en nov.2022). Skilléos comptabilise l'utilisation effective plutôt que le

nombre de connexions au site. Le nombre d'utilisateurs a aussi diminué (576 en 2022), probablement parce que suite au changement de fournisseur les utilisateurs ont dû s'inscrire sur de nouveaux cours.

Presse

8 781 articles/périodiques lus (+57%) ; 1 245 heures de lecture (+49%) ; 756 utilisateurs inscrits (281 inscriptions en 2023)

10 titres les plus lus : Libération, Aujourd'hui en France, Paris Match, Elle, Closer, Public, Le Parisien, Le Journal du Dimanche, Auto Plus, L'Express.

VOD

2431 visionnages (+87%)

Jeunesse

1 839 visionnages (-21%). Cet abonnement s'est terminé le 23 novembre, donc les données sont partielles.

1 006 utilisateurs étaient inscrits sur l'une ou les 2 dernières ressources.

Page Facebook

1 396 abonnés à la page Facebook (+11%)

Actions en 2023

- Programmation sur le thème des Cultures urbaines « La rue est vers l'Art/ La rue est vers l'Art », dont les activités suivantes qui ont été financées par le réseau :
 - 3 juin à Annemasse (Pierre Goy) - Atelier Hip-Hop avec Marabou/LKim
 - 13 septembre à Annemasse (La Bulle) - Atelier Break dance et spectacle "La vérité si je danse"
 - 18 octobre, Espace Louis Simon, Gaillard - Le Petit Prince Slam
 - 2 au 30 novembre au Balcon, St Cergues - Exposition Art by Friends
 - 24 novembre à la BIMAG, Ambilly - Projection du documentaire "Les sorcières de l'Orient"
- Extension du réseau à la bibliothèque de l'EBAG et à celles des archives d'Annemasse et Annemasse Agglo. Accès limité à la consultation sur place comme pour le Manoir des livres.
- Participation de 6 bibliothèques à l'initiative Premières Pages <https://www.bibliotheques-intermede.fr/infos-pratiques/petite-enfance-premieres-pages>
- Lire à la piscine en partenariat avec Château Bleu (4 jeudis après-midis entre le 14/07 et le 15/08)
- Présence d'Intermède hors les murs (ex. A vos cultures, Salon du livre de Gaillard, Forum de l'Éducation Supérieure, séances auprès des étudiants de l'EBAG et de l'IPAC...)

Prévisions 2024 :

- Travail sur le nouveau Schéma de développement de la lecture publique
- Potentielle extension du réseau à la ludothèque d'Ambilly 'Ambiludik'
- Mise à jour du logiciel et mise en conformité RGAA de notre portail internet
- Programmation sur le thème du Sport et célébration des 5 ans d'Intermède.

Instruction des autorisations d'urbanisme

Objectifs de la mutualisation

Gagner en efficacité, en qualité et en continuité de service à l'usager, par la rationalisation et la mise en communs de compétences techniques.

Missions

- instruire et contrôler la conformité des autorisations d'urbanisme ;
- accompagner les communes dans le rôle de conseil aux pétitionnaires ;
- apporter un appui ponctuel et facultatif aux évolutions de PLU

Collectivités concernées : 9 communes (Ambilly, Annemasse, Bonne, Etrembières, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint Cergues et Ville-La-Grand)

Le service est composé de : 5 agents dont 1 encadrant :

3 instructeurs, 1 agent en charge du contrôle et des infractions au Code de l'urbanisme.

En 2023, plusieurs arrivées et départs :

• **Instructeurs** : Départ d'Anaïs Ruault en janvier 2023, Arrivée de Maxime Draps en avril 2023

• **Police de l'urbanisme** : départ d'Eric Zadjian en septembre 2023

Activité moyenne du service en 2023 (en type d'actes traités):

- 58 % de certificats d'urbanisme d'information (part en baisse en raison de l'arrêt de l'instruction systématique des certificats d'urbanisme d'information (CUa) sur la commune d'Annemasse : le nombre de CUa effectivement traités est ainsi passé de 1101 en 2021-2022 à 440 en 2022-2023)
- 24 % de déclarations préalables
- 16 % de permis de construire (part en hausse)

Activités 2023 (sur la base des services facturés du 01/09/22 au 31/08/23)

Après un nombre record d'actes instruits en 2021-2022, 1617 actes ont été instruits par le service mutualisé entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023.

Cela représente une baisse de 32% du nombre d'actes traités par rapport à 2022, mais la baisse est plus limitée sur les actes les plus complexes, notamment les permis de construire. Le temps consacré aux tâches d'instruction reste donc important avec en 2023 :

- **933 certificats d'urbanisme d'information** (58% des actes, en baisse de 41% par rapport à 2022 : cela s'explique par l'arrêt de l'instruction systématique des CUa sur la commune d'Annemasse, dont le nombre de demandes traitées est passé de 1101 en 2022 à 440 en 2023)
- **18 certificats d'urbanisme opérationnels** (1% des actes, baisse de 30% par rapport à 2022)
- **21 autorisations de travaux ERP** (1% des actes, en baisse de 24%)
- **482 déclarations préalables** (24% des actes, en baisse de 20%)
- **263 permis** (d'aménager, de construire, de démolir, modificatif ou transfert : 16% des actes, en baisse de 13%)
- environ **201 contrôles de conformité** (en hausse de 5%) et 6 procès-verbaux établis

Enfin, la **préfiguration du service commun de mise en œuvre du RLPI** a été menée à son terme avec 7 communes, ce qui a permis la création effective de ce nouveau service commun dès le début de l'année 2024.

Management des centralités commerciales

Objectifs de la mutualisation et missions du service

Le service commun apporte une ingénierie de projet et une expertise technique pour :

- Impulser et appuyer le déploiement d'une politique globale de management des centralités commerciales sur le territoire, et apporter un appui aux collectivités dans leur politique d'urbanisme et d'aménagement commercial ;
- Favoriser les échanges et renforcer le partenariat entre Annemasse Agglo, les communes, l'Office de commerce, les Unions commerciales, et les autres acteurs impliqués (chambres consulaires, Maison de l'Eco, Office de tourisme...) ;
- Garantir la bonne intégration des enjeux liés à l'activité commerciale dans les politiques publiques (piétonisation, transports/stationnement, livraisons, etc.) ;
- Impulser des actions pour accompagner la mutation de quartiers commerçants et améliorer l'environnement des commerces, pour agir sur l'immobilier commercial et l'implantation de commerces, pour promouvoir le tissu commercial local et développer des services aux chaland/s/aux commerçants...

Collectivités concernées : Annemasse Agglo, les communes d'Annemasse, de Gaillard, de Bonne et de Vétraz-Monthoux

Le service est composé de : 5 agents, avec pour la plupart une partie seulement de leur temps de travail dédié au service commun (environ 2.6 ETP consacrés à l'activité du service).

Les réalisations marquantes de 2023 :

- Pour le compte d'Annemasse Agglo :
 - Poursuite du dispositif d'aides directes à la modernisation du point de vente et la rénovation des vitrines : 9 dossiers déposés et instruits en 2023.
 - Elaboration d'une nouvelle convention d'objectifs pluriannuelle 2024-2026 avec l'Office de commerce Côté Annemasse. Ce travail a été l'opportunité de réorienter globalement les missions de cet Office de commerce, avec notamment le fait que son périmètre d'intervention intégrera désormais les autres centralités des 12 communes de l'agglomération, sur lesquelles il s'agira de déployer certaines actions et services. L'objectif est également de développer davantage les services aux chaland/s et aux professionnels et de développer un programme d'animation pour faire vivre la Maison du commerce.
 - Suivi d'un observatoire des locaux commerciaux ;
 - Poursuite du dispositif d'accompagnement économique des riverains professionnels impactés par les travaux du tram et piétonisation (IMPACECO) ; mise en place du dispositif plus spécifique d'indemnisation (approbation des règlements d'indemnisation, constitution des Commissions d'indemnisation à l'agglomération - CIAT, et à la ville - CIAP) ; publication d'un Guide d'accompagnement économique des riverains professionnels.
 - Mise en place d'une enquête de conjoncture trimestrielle dans le cadre des travaux tram-piétonisation
 - Implication du service dans la démarche engagée pour assurer la maîtrise des Rez-de-Chaussée actifs dans la ZAC Etoile Annemasse-Genève : participation à diverses réunions de travail pour mettre en place la nouvelle gouvernance technique et politique sur ce dossier et engager la mise à jour de la programmation de ces Rez-de-Chaussée actifs.

- Pour le compte de la Ville d'Annemasse : rattachement du « manager de cœur d'agglo » au pôle ADCV ; mise en place du droit de préemption commercial et du plan façades – en lien avec le service Urbanisme ; actions mises en place dans le cadre des festivités liées au Tour de France (Street Food Festival, distribution d'un kit de communication aux commerçants) ; suivi des animations mises en place par l'union des commerçants Annemasse Commerces ; poursuite de l'opération des chèques parking ; analyse objective de la fréquentation en centre-ville (comptage de flux piétonnier).
- Pour le compte des autres communes : poursuite de l'appui régulier à la commune de Gaillard, à hauteur d'une demi-journée de travail par semaine en moyenne, dans la gestion de ses relations avec l'association locale de commerçants « Gaillard commerce », avec notamment l'accompagnement à la mise en place d'animations commerciales, au renouvellement du bureau de l'association et à l'organisation de l'AG. Il a été convenu avec la commune de mettre fin à cet accompagnement en fin d'année 2023.

Nouveautés et projets à venir :

- Intensification de l'accompagnement des professionnels impactés par les travaux du tramway et de la piétonnisation, avec un premier volume de demandes d'indemnisation à traiter
- Office de commerce Côté Annemasse : mise en œuvre de la nouvelle convention d'objectifs;
- Poursuite d'actions de dynamisation du dispositif d'aides directes à la modernisation du point de vente et la rénovation des vitrines;
- Rez-de-Chaussée actifs dans la ZAC Etoile Annemasse-Genève : appel à candidature pour commercialiser les coques autour de la future place du Jura à Ambilly
- Organiser le suivi de la mise en œuvre du droit de préemption commercial (en lien avec le service Urbanisme) ; ;
- Mesurer la fréquentation du centre-ville durant la phase travaux (comptage flux piéton, nombre d'entrées dans les parkings, etc.) ;
- Mettre en place une opération « chèques cadeaux » ;
- Repositionnement de l'observatoire des locaux commerciaux (redéfinition des besoins, benchmark d'autres solutions).

Gestion de la demande de logements sociaux – Accueil des Demandeurs et instruction des dossiers

Objectifs de la mutualisation

La loi ALUR positionne Annemasse Agglo comme interlocuteur principal dans la gestion et l'attribution des logements sociaux ce qui a permis d'initier un projet plus vaste en mettant en place une maison de l'habitat comme point central d'information sur le logement.

Missions

La Maison de l'Habitat (MDH) permet aux usagers d'être accompagnés et conseillés dans leurs projets afin de faciliter les démarches des usagers pour se loger en offrant un point d'information et de conseil dans les domaines du logement, et d'habitat durable.

Le principal service mis en place consiste à accueillir, informer et enregistrer le demandeur de logement social : ces missions correspondent au service mutualisé par les communes. A partir de la base du service mutualisé, la MDH a pour objectif de fournir une offre de services généralistes et complémentaires pour orienter et conseiller les usagers sur l'habitat en général (achat, rénovation, location, juridique...). A ce jour la MDH propose des permanences de l'ADIL (conseil juridique lié au logement) ainsi qu'une information sur les logements neufs vendus à des prix inférieurs à ceux du marché (logements abordables à prix réglementé).

Collectivités concernées : 12 communes d'Annemasse Agglomération : 11 communes pour l'ensemble du service et Vétraz-Monthoux uniquement dans le cadre du service de la cohabitation intergénérationnelle.

Le service est composé de : 7 personnes (1 responsable, 1 chargé de développement local, 1 instructeur gestionnaire de dossiers, 3 postes de conseillers + 1 renfort et 1 agent d'accueil).

Activité 2023 :

Accueil et gestion du contingent de logement des communes et d'Annemasse Agglo :

- 8057 personnes accueillies
- 4122 appels téléphoniques
- Dossiers déposés à l'accueil : 831 1ères demandes / 894 renouvellements
- 224 rapprochements offre / demande réalisés pour le compte des communes
- 665 logements attribués sur Annemasse Agglo pour 11700 demandes actives
- Présentation du service de la Maison de l'Habitat à d'autres collectivités : Maison de l'Habitat de Pau

Actualités du service :

- Mise en place de la gestion en flux en novembre 2023 avec l'ensemble des réservataires et organismes de logements locatifs social;
- service de cohabitation intergénérationnelle (création au 1^{er} janvier 2022) :
 - o 13 jeunes inscrits et 7 nouvelles personnes de plus de 60 ans rencontrées
 - o Une cohabitation en cours
 - o Une cohabitation qui a été mise en place en 2023 mais qui est terminée
 - o 2 hébergeurs en attente de jeune (mais possibilité d'accueillir le jeune uniquement du lundi au vendredi)
 - o 2 changements de situation (donc pas abouties)
 - o 1 couple : souhaite location trop chère pour de la cohabitation intergénérationnelle solidaire
 - o Adhésion au réseau Cohabilis national + réseau AURA
 - o Partenariat avec la Mutualité de la Fonction Publique et la CARSAT

Animations partenariales :

- o avec les partenaires Halpades/Haute-Savoie Habitat et ARIES, la Maison de l'Habitat organise des actions collectives auprès des usagers des structures du territoire (ADOMA, Centre Provisoire d'Hébergement de Monnetier Mornex, Escale, ...) sur le thème de l'accès au logement et l'entrée dans un logement
- o Permanences à l'accueil de jour l'ESCALE : mis en place le 21/10/23, 42 personnes rencontrées dont 11 personnes non domiciliées.
- o des permanences sur RDV de l'ADIL sur une base théorique de 2 demi-journées par mois
- o un cycle d'ateliers-conférences à destination des usagers avec REGENERO et PLS ADIL

- Création d'un partenariat avec IFSI/IFAS, EBAG (Participation au forum des études supérieures prévues en 2024) ainsi qu'avec le Jardin d'Arcadie (action prévu en 02/24)

Perspectives 2024 :

- Mise en place de l'Instance Multi partenariale des Attributions / Création d'une instance cas bloqués
- Qualification du parc social - Suivi de la gestion en flux et de la première année de mise en œuvre

Achats Publics

Rappel du contexte et des objectifs de la mutualisation :

Historiquement la Direction de l'achat public d'Annemasse Agglo intervient pour le compte du Centre Intercommunal d'Action Sociale et du Groupement local de coopération transfrontalière du Téléphérique du Salève (GLCT).

A la demande de la ville de GAILLARD, il a été décidé de procéder à la création d'un service commun. Ce service commun a ensuite été mis à disposition du Pôle Métropolitain du Genevois Français (PMGF).

La création du service commun « Direction de l'achat public » est effective depuis le 1^{er} janvier 2019. La mise à disposition auprès du Pôle métropolitain est effective depuis le 1^{er} avril 2019.

Missions :

Les missions confiées au service commun recouvrent les champs d'intervention de la Direction de l'achat public d'Annemasse Agglo en matière de passation et suivi d'exécution des contrats de la commande publique (marchés publics et concessions).

Nombre de collectivités adhérentes : 5 :

- Annemasse Agglomération
- CIAS d'Annemasse Agglomération
- GLCT du Téléphérique du Salève
- Ville de GAILLARD
- Pôle métropolitain du Genevois Français.

Le service est composé de : 10 ETP (dont 1 ETP transféré par la commune de GAILLARD).

Activités 2023 :

- Plusieurs recrutements au sein du Pôle passation et de la cellule d'appui consécutifs à des départs d'éléments structurants et confrontation à la difficulté de recrutement de profils expérimentés sur les postes de juristes spécialisées en marchés publics ;
- Lancement d'un audit sur l'organisation de la Direction de l'achat public ;
- Reconfiguration des modalités de saisine et de transmission des FIP et FIM : formulaire en ligne, création d'une adresse mail dédiée ;
- Poursuite du travail collaboratif avec le PMGF et la ville de GAILLARD ;

- Année de renouvellement pour un certain nombre de marchés récurrents tels que les travaux d'entretien de voirie – réseaux divers – enrobés et marquage au sol, nettoyage des locaux.
- Activité de la direction : 140 marchés publics passés, 170 avenants passés et 550 contrats suivis.

Prévisions 2024 :

- Restitution des conclusions de l'audit sur l'organisation de la DAP
- Mise en place d'une nouvelle organisation au sein de la DAP

Contrôle et entretien des hydrants

Contexte général :

Le Service Eau Potable assure le contrôle de conformité des hydrants incendie depuis une dizaine d'année dans le cadre d'une convention biennale de mutualisation avec les 12 communes d'Annemasse-Agglomération.

La convention de mutualisation actuelle court jusqu'au 31 décembre 2025.

Contexte réglementaire :

Suite à la révision du référentiel National incendie, la publication du référentiel Départemental impose aux Communes la prise d'un arrêté Communal DECI définissant les objectifs cibles pour chaque secteur.

A ce jour 3 communes n'ont pas encore pris cet arrêté à fin 2023. L'approbation de ces derniers arrêtés communaux DECI devra permettre l'engagement d'un Schéma Directeur DECI dans le cadre de la nouvelle convention de mutualisation DECI.

Bilan opérationnel 2023:

- 2 ETP sont affectés à cette mission au sein du nouveau Service Eau Potable.
- 945 contrôles d'étalonnage réalisés, malgré le contexte de sécheresse de l'été 2023.
- On relève un taux de conformité global de 90 % suivant l'ancienne réglementation de 1951.
- Bilan patrimonial actualisé : 1 320 Hydrants et 31 Bornes Incendie sur l'ensemble de l'Agglomération

Le rapport d'activité 2023 du Service DECI est en cours d'élaboration et sera présenté en aux communes au premier semestre 2024.

Archives

Objectifs de la mutualisation et missions mutualisées :

En premier lieu, la mutualisation concerne le partage de bonnes pratiques, telles la consultation groupée pour la reliure administrative (depuis 2011), l'accompagnement ponctuel au classement et à l'archivage, notamment dans le cadre d'une formation Archives en union (en 2019). Cette mutualisation concerne l'ensemble des collectivités ci-dessous rappelées.

En second lieu, Annemasse-Agglomération et la Commune d'Annemasse ont mis en place un Système d'Archivage électronique (SAE) mutualisé en 2023 qui répond à l'obligation réglementaire pour les entités publiques de collecter, de conserver, de classer et de communiquer les archives électroniques, en original sous cette forme et notamment depuis le déploiement de la signature électronique.

L'archivage numérique est une nécessité pour garantir confidentialité, intégrité, disponibilité, exploitabilité et lisibilité dans le temps des données. Ces données ont été sélectionnées dans le cadre d'une « cartographie d'archivage électronique » définie en 2019, selon des critères fonctionnels, juridiques et patrimoniaux.

Collectivités concernées par la mutualisation :

- Annemasse Agglomération ;
- Ville d'Annemasse (SAE mutualisé à 50%) ;
- CIAS (convention depuis 2020) ;
- Pôle métropolitain (convention depuis 2019) ;
- GLCT Téléphérique (convention globale depuis 2006).

Le service Archives à Annemasse Agglomération est composé de : 1 archiviste.
Pour le SAE, la Commune d'Annemasse dispose de 2 archivistes.

Activités 2023 :

L'année 2023 a été tournée vers la mise en production du système d'archivage électronique (SAE), mutualisé entre la ville d'Annemasse et Annemasse-Agglomération. Ce projet, toujours en cours, est dirigé conjointement par le service commun DSIUN et les responsables des Archives des deux entités, la Commune d'Annemasse et Annemasse-Agglomération.

L'archivage électronique mis en œuvre concerne en priorité certains flux d'Annemasse-Agglomération. Il a été convenu en premier lieu d'archiver électroniquement les actes d'Annemasse-Agglomération et de la Ville d'Annemasse (délibérations, arrêtés de portée générale et décisions), les PES Finances (titres de recette, mandats de dépense et bordereaux signés électroniquement), et à venir les actes et les dossiers liés aux marchés publics. Pour la Ville d'Annemasse, s'ajoutent les listes électorales et les grands livres comptables.

Le déploiement du SAE mutualisé portera par la suite sur divers points :

- Poursuite du déploiement aux actes d'Annemasse-Agglomération et de la Ville d'Annemasse (actes RH et marchés publics), et enfin les dossiers marchés publics.
- Ouverture du SAE aux autres entités du territoire par le dépôt de leurs archives numériques (sélectionnées selon la priorité d'archivage à définir en 2025) ;

Protection des Données – RGPD

Objectifs de la mutualisation :

Il a été fait le choix de mutualiser les moyens nécessaires à la mise en œuvre du RGPD en créant un service commun RGPD-DPO au regard :

- des obligations imposées par le RGPD de mettre en conformité l'ensemble des traitements de données à caractère personnel dont les collectivités, ou établissements publics, ont la responsabilité,
- de l'obligation, pour toutes les collectivités et établissements publics, de nommer un DPO,
- des compétences spécifiques requises pour l'exercice de la fonction de DPO.

Missions mutualisées :

Les principales missions du service RGPD-DPO sont:

- le pilotage de la mise en œuvre des obligations imposées par le RGPD et la Loi Informatique et Liberté en matière de protection des données à caractère personnel pour le compte de chaque collectivité ou établissement public;
- l'information, la sensibilisation et le conseil des/aux services et des/aux agents sur l'application des obligations en matière de protection des données à caractère personnel dans les activités dont ils ont la charge;
- le contrôle du respect des réglementations et des règles internes mises en place dans chaque structure;
- la vérification de l'exécution des analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD) quand, dans le cadre d'une activité, le traitement de données sensibles ou à caractère hautement personnel est réalisé;
- la coopération avec la CNIL, dont il est l'interlocuteur pour chaque structure, en particulier lors de ses missions de contrôle et de l'instruction des plaintes;

Collectivités concernées par la mutualisation :

- Annemasse Agglo ;
- CIAS (depuis le 1^{er} janvier 2019) ;
- Ville d'Annemasse (depuis le 1^{er} janvier 2019) ;
- CCAS de la ville d'Annemasse (depuis le 1^{er} janvier 2019) ;
- Pôle Métropolitain du Genevois Français (mise à disposition de service depuis le 1^{er} mai 2019).
Annemasse Agglo met à disposition du Pôle Métropolitain les services ou parties de services nécessaires à son fonctionnement ainsi que du matériel et des locaux ;
- GLCT Téléphérique (convention globale depuis le 1^{er} janvier 2020).
Compte tenu de la spécificité de son action, le GLCT ne dispose pas de personnel salarié propre. Annemasse Agglo lui apporte le soutien de son personnel et assure l'assistance administrative et technique nécessaire au bon fonctionnement du GLCT, dans le cadre d'une convention globale entre les deux entités.

Le service est composé de : 1 agent.

Activités 2023 :

- Finalisation de la 1^{ère} phase de la mise en conformité au RGPD (diagnostic) :
Poursuite du recensement des traitements des services des différentes entités mutualisées, constitution des fiches de traitements par services dans les différentes entités mutualisées afin de mettre en œuvre le registre des activités de traitements. Il est précisé que suite à ce diagnostic, la 2^{nde} phase de la mise en conformité sera poursuivie en 2024 (Etude d'impact et propositions des mesures correctives).
- Mise en place d'un réseau d'agents relais « RGPD » par service dans chaque structure mutualisée, afin d'organiser la mise en conformité au RGPD par structure, et un suivi

approprié de la mise en œuvre des obligations liées à la protection des données. Les agents relais ont été formés et sensibilisés à leur nouvelle mission par la DPO.

• Conseil et accompagnement des services :

- A leur demande, accompagnement, avis et conseils auprès des services ayant un/des projet(s) dans lequel/lesquels il y a des traitements de données à caractère personnel.
- Rédaction de notes et conseils lorsque des sujets liés à la protection des données intéressent l'ensemble des services, afin de les orienter dans le processus décisionnel.

En 2024, il est prévu la finalisation du registre des activités de traitements, ainsi que de réaliser les analyses d'impact obligatoires liées aux traitements identifiés comme « sensibles » au regard du RGPD.

Le registre des traitements permettra d'identifier les éventuelles non-conformités au RGPD, afin d'y remédier en collaboration avec les services. La mise en place d'une politique de collecte, de traçabilité et de durée d'utilisation limitée des données (archivage, archivage numérique) sera le principal objectif de 2024, avec la gestion de la conformité dans les contrats par l'encadrement des relations contractuelles de la collectivité dans le cadre du respect au RGPD.